



Résumé de la conférence de Grégory Bligh
Le 25 mars 2022, à 15h



Organisée par l'Institut Maurice Hauriou et la Société Française de Philosophie et de théorie Juridiques et politiques

Le cycle de conférences *Le droit, la liberté et la morale* (OUP, 1963), que Hart prononce à Stanford en 1962, est considéré comme l'un des documents du libéralisme politique anglo-saxons les plus importants de l'après-guerre. Véritable « manifeste » en son temps, l'ouvrage a eu un grand impact sur la vague de libéralisation des mœurs des années 1960 et la dépénalisation de l'homosexualité en Grande-Bretagne 1967. Ce texte présente un enjeu particulier pour le juriste contemporain étant donnée l'importance prise par les discours des droits dans les débats politiques contemporains. En effet, bien que Hart adopte une posture libérale sans compromis, il n'évoque à aucun moment, dans sa défense des intérêts des personnes homosexuelles, les *droits* des personnes concernées. Voici le mystère qu'il s'agit de résoudre.

En replaçant le texte de 1962 dans une analyse de l'ensemble de l'œuvre de Hart, il s'agira de montrer que ce dernier rejette en réalité de toute forme de philosophie des droits de l'Homme. La liberté du citoyen ne peut résulter selon lui que du rapport de force qui peut être imposé aux détenteurs de l'autorité publique. La liberté ne peut jamais être définitivement acquise par un quelconque mécanisme juridique. L'individu devra toujours décider pour lui-même s'il doit obéir ou non au droit positif. Le propos de Hart témoigne ainsi de la possibilité d'articuler un libéralisme d'une grande radicalité et un scepticisme quant à l'idée des droits de l'Homme, position qui ne l'empêche nullement d'intervenir de manière efficace dans le débat politique de son époque.